EXPOSITION AU SANG :

MORSURE HUMAINE SANS BRIS CUTANÉ

MORSURE HUMAINE AVEC BRIS CUTANÉ

EXPOSITION D'UNE MUQUEUSE OU D'UNE PEAU NON SAINE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Définition

Une **morsure humaine avec bris cutané** peut s'infecter ou permettre la transmission d'infections transmissibles par le sang, soit le virus de l'hépatite B (VHB) et, rarement, le virus de l'hépatite C (VHC) ou le virus de l'immunodéficience humaine (VIH). En général, le bris cutané entraîne un saignement. **Des empreintes de dents, des ecchymoses et des pétéchies ne constituent pas des bris cutanés**.

L'exposition d'une muqueuse à du sang (ex. : exposition d'une muqueuse oculaire lors d'une bagarre) et du **sang qui se dépose sur une peau non saine** (ex. : dermatose, plaie…) peut aussi constituer des risques de transmission.

FRÉQUENCE

En service de garde, environ 50 % des enfants seront mordus par un autre enfant au moins une fois pendant une année. Ce sont le plus souvent les enfants âgés de 13 à 30 mois qui mordent. C'est au visage et aux bras que les enfants mordent le plus fréquemment. Environ 2 % des morsures entraîneront un bris cutané.

La fréquence des autres expositions au sang n'est pas documentée. L'exposition d'une peau non saine à du sang peut survenir de plusieurs façons, par exemple, lors de jeux d'enfants en service de garde ou lorsqu'un adulte assiste un enfant qui saigne. L'exposition d'une muqueuse à du sang est cependant plus rare, mais peut survenir lorsque la muqueuse de la bouche du mordeur est exposée au sang de la personne qu'il a mordu. De façon exceptionnelle, l'exposition d'une muqueuse à du sang peut survenir lors de bagarre.

RISQUE D'INFECTION DE LA PLAIE LORS DE MORSURE

Les morsures avec bris cutané faites par des enfants, en service de garde ou en milieu scolaire, sont généralement bénignes et s'infectent rarement. Les risques sont plus élevés lorsque la morsure est profonde, lorsque la morsure est faite à une main, à un pied, aux organes génitaux ou à une articulation ou lorsque la personne mordue est immunodéprimée. Le risque d'infection est plus faible pour les morsures faites au visage en raison de la riche vascularisation de cette zone.

Votre gouvernement

Québec

RISQUE DE TRANSMISSION DU VHB

Lors de morsures avec bris cutané, le VHB peut être transmis par le sang ou la salive (liquide moins à risque que le sang) lorsque la personne qui mord ou la personne mordue est infectée par le virus et l'autre n'est pas immune. Lors d'une morsure avec bris cutané, la personne qui mord est exposée au sang de la personne mordue par sa muqueuse buccale, alors que la personne mordue est exposée à la salive de la personne qui mord par voie percutanée. Dans certaines situations (traumatisme dans la bouche de la personne qui mord), la personne mordue peut être exposée au sang de la personne qui mord. Le risque de transmission est plus élevé pour la personne qui mord que pour celle qui est mordue.

Pour les facteurs de risque du VHB, veuillez vous référer au chapitre sur le VHB.

Actuellement, au Québec, le risque de transmission du VHB est jugé quasi nul entre deux enfants sans facteurs de risque. En effet, la prévalence de l'hépatite B est faible au Québec chez les enfants. Au Québec, le vaccin contre l'hépatite B est offert dans le calendrier régulier de vaccination (voir le *Protocole d'immunisation du Québec* [PIQ], *Vaccins, HB*).

Lors de l'exposition d'une muqueuse ou du sang qui se dépose sur une peau non saine (par exemple, lors de l'éclaboussure de sang sur une muqueuse ou une plaie non cicatrisée), le risque de transmission du VHB est moins connu. Toutefois, il est jugé plus élevé que le risque de transmission lors de contact d'une muqueuse ou d'une peau non saine avec de la salive seule.

RISQUE DE TRANSMISSION DU VHC

Le VHC peut être transmis uniquement par contact du sang de la personne infectée avec une plaie fraîche (incluant une morsure avec bris cutané) ou à l'exposition d'une muqueuse. En service de garde ou en milieu scolaire, le risque de transmission de l'hépatite C est inconnu, mais on considère qu'il est moindre que celui de l'hépatite B, qui est déjà faible.

Pour les facteurs de risque du VHC, veuillez vous référer au chapitre sur le VHC.

RISQUE DE TRANSMISSION DU VIH

Le VIH peut être transmis uniquement par contact du sang de la personne infectée avec une plaie fraîche (incluant une morsure avec bris cutané) ou à l'exposition d'une muqueuse.

Si l'on exclut les morsures avec bris cutané, lors de l'exposition d'une muqueuse ou du sang qui se dépose sur une peau non saine (par exemple, lors de l'éclaboussure de sang sur une muqueuse ou une plaie non cicatrisée), le risque de transmission du VIH en présence de sang infecté est évalué à 0,03 - 0,09 %.

Étant donné que les morsures en service de garde ou en milieu scolaire sont peu profondes, que les modes de transmission du VIH et la prévalence de l'infection sont faibles dans ces milieux, on estime que le risque de transmission du VIH est pratiquement nul, même en présence de bris cutané.

Pour les facteurs de risque du VIH, veuillez vous référer au chapitre sur le VIH.

MORSURE HUMAINE SANS BRIS CUTANÉ

Pour cette section, les responsables des SGÉE et écoles peuvent être autonomes pour la gestion des morsures SANS bris de peau.

Si vous avez des questions, il est possible de communiquer avec la personne-ressource ou l'infirmière scolaire de votre région.

Type de contact :

— **Morsure humaine sans bris de peau :**

- Aucune perforation;

et

- Aucun saignement (il peut y avoir : empreintes de dents, ecchymose [bleu] et pétéchies [petits points rouges qui ne disparaissent pas à la pression] autour de la morsure).

PREMIERS SOINS : SOUS LA RESPONSABILITÉ DU SGÉE OU DE L'ÉCOLE

- Rassurer la personne mordue.
- Nettoyer le site de la morsure avec de l'eau et du savon.
- Appliquer une serviette ou compresse froide pour diminuer la douleur.
- Aviser, à la fin de la journée, les parents de l'enfant mordu et les parents de l'enfant mordeur de l'incident.
- Ne pas mentionner le nom des enfants concernés (aux parents de l'enfant mordu et aux parents de l'enfant mordeur pour préserver la confidentialité).
- Envoyer, sans autorisation d'un professionnel de la santé, la lettre aux parents de l'enfant mordu : Incident de morsure sans bris de peau ni exposition à du sang (en annexe).

MORSURE HUMAINE AVEC BRIS CUTANÉ OU EXPOSITION D'UNE MUQUEUSE OU D'UNE PEAU NON SAINE À DU SANG

Type de contact :

— **Morsure humaine avec bris de peau et/ou saignement**

ou

— **Exposition d'une muqueuse ou d'une peau non saine à du sang** (ex. : œil, peau avec eczéma, présence de sang dans la bouche du mordeur)

PREMIERS SOINS : SOUS LA RESPONSABILITÉ DU SGÉE OU DE L'ÉCOLE

- Rassurer la personne mordue.
- Mettre des gants jetables.
- Laisser la blessure saigner naturellement pendant quelques secondes, sans forcer le saignement.
- Nettoyer la plaie avec de l'eau et du savon pendant plusieurs minutes :
  - Éviter de désinfecter la plaie avec des solutions irritantes, telles que de l'alcool (peroxyde) ou de l'eau de Javel, puisque ces solutions peuvent augmenter le risque de transmission de l'infection.
- Rincer abondamment la bouche du mordeur avec de l'eau ou du sérum physiologique.
- S'il y a lieu, retirer les vêtements souillés de sang et les ranger dans un sac de plastique fermé.
- Aviser immédiatement les parents de l'enfant mordu et les parents de l'enfant mordeur de l'incident.
- Ne pas mentionner le nom des enfants concernés (aux parents de l'enfant mordu et aux parents de l'enfant mordeur pour préserver la confidentialité).
- Aviser les parents concernés que leurs coordonnées seront transmises à un professionnel de la santé et qu'il est possible qu'ils reçoivent un appel.
- Communiquer immédiatement avec la personne-ressource ou l'infirmière scolaire de votre région. Le SGÉE ou l'école devra fournir au professionnel de la santé les coordonnées des parents des deux enfants impliqués dans l'incident afin qu'il puisse procéder à l'évaluation du risque infectieux.
- Il n'existe pas de lettre pour les incidents de morsure avec bris cutané ou exposition d'une muqueuse ou d'une peau non saine. L'évaluation sera faite par un professionnel de la santé et les parents seront contactés personnellement.

ÉVALUATION DU RISQUE INFECTIEUX : CONDUITE RÉSERVÉE À UN PROFESSIONNEL DE LA SANTÉ (LA PERSONNE-RESSOURCE OU L'INFIRMIÈRE SCOLAIRE DE VOTRE RÉGION)

Le professionnel de la santé contactera les parents des enfants concernés afin d'évaluer :

- La gravité de la blessure et le risque d'infection (au besoin demandera une photographie de la blessure pour mieux évaluer le risque).
- L'indication d'aller consulter rapidement, en présence :
  - de signe d'infection, de morsure profonde, de morsure à une articulation, à une main, à un pied ou aux organes génitaux ;
  - d'une indication d'antibioprophylaxie ;
  - du mordu qui est une personne immunodéprimée.
- L'indication d'administrer une PPE contre le tétanos.
- Les risques de transmission d'infection (hépatite B, hépatite C, VIH).
- L'indication de recommander une PPE (VHB, VIH).

Ces outils sont réservés à l'usage des professionnels de la santé :

Aide à la décision pour la prophylaxie postexposition VIH et VHB

Guide pour la prophylaxie et le suivi après une exposition au VIH, au VHB et au VHC

23-284-01W

LETTRE AUX PARENTS

CETTE LETTRE PEUT ÊTRE ENVOYÉE DIRECTEMENT PAR LE SGÉE OU L'ÉCOLE SANS AUTORISATION PAR UN PROFESSIONNEL DE LA SANTÉ

Date : _____

Service de garde ou école : _____

Objet : Incident de morsure <u>sans bris de peau ni exposition à du sang</u>

Chers parents,

Aujourd'hui, au service de garde (ou à l'école), votre enfant a été impliqué dans un incident de morsure.

Votre enfant est la personne qui a été mordue.

Les morsures humaines sans bris de peau **ne sont pas** à risque de transmission d'infections, telles que l'hépatite B, l'hépatite C ou le VIH. Des empreintes de dents, des ecchymoses (bleus) et des pétéchies (petits points rouges qui ne disparaissent pas à la pression) **ne constituent pas** des bris de peau.

Le site de la morsure a été nettoyé avec de l'eau et du savon. Une serviette ou une compresse froide peut être appliquée afin de diminuer la douleur.

Il n'est pas nécessaire de consulter un professionnel de la santé, sauf si des signes d'infections apparaissent dans les prochains jours (rougeur ou douleur qui augmentent ou chaleur). Si une consultation est nécessaire, apporter cette lettre avec vous.

Pour toute question, vous pouvez communiquer avec la personne responsable du service de garde ou de l'école.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Nom : _____
(en lettres moulées)

Signature : _____

Téléphone : _____